

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **114 (1988)**

Heft 6

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-Verein
Société suisse des ingénieurs et des architectes
Società svizzera degli ingegneri e degli architetti

Degré d'occupation dans les bureaux d'ingénieurs et architectes

Enquête de janvier 1988

Situation encore favorable

Lors de la toute dernière enquête effectuée par la SIA, dont l'intérêt a été de cerner le degré d'occupation dans les bureaux d'architectes et d'ingénieurs, le nombre de bureaux ayant répondu à l'appel était de 1114, ce qui correspond à un taux de réponse de 35 %. Bien que les résultats obtenus soient peu dynamiques, ils démontrent néanmoins que le niveau atteint est élevé et stable depuis un certain temps déjà. Comme le trimestre précédent, 80 % des participants ont annoncé une rentrée des mandats en hausse, voire constante. Si l'on compare ce chiffre avec celui de l'année passée, on observe une légère progression (janvier 1987 : 78 %). Une analyse plus spécifique par branches démontre que les résultats les plus réjouissants sont obtenus par les architectes, qui ont pu annoncer un taux de 84 % (identique à l'automne 1987). Ce chiffre, de même que celui de la branche des ingénieurs civils et ceux des ingénieurs du bâtiment, est légèrement supérieur au précédent. Seule exception : les ingénieurs électriciens et mécaniciens qui enregistrent une régression dans le nombre de leurs mandats de 24 % (trimestre précédent : 21 %).

Une tendance parallèle se dessine au niveau des commandes. En ce qui concerne le portefeuille des mandats, une augmentation, ou une certaine constance dans les réserves de travail est notée par 79 % des ingénieurs civils et 85 % des architectes, alors que le nombre des ingénieurs électriciens et mécaniciens constatant une diminution dans la réserve de travail est passé de 16 % à 24 %.

La réserve de travail exprimée en mois a fluctué entre 13,4 (niveau maximal) et 10,7 mois. Une fois de plus, il s'agit d'une valeur plus élevée que celle de l'année précédente (à ce moment-là les ingénieurs électriciens et mécaniciens n'étaient pas inclus dans l'enquête).

Les bureaux de planification et d'études estiment l'augmentation de l'effectif du personnel à 4,8 % (trimestre précédent : 4,5 %). Il n'y a que pour les ingénieurs électriciens et mécaniciens que les chiffres, pronostiqués à 6 %, se situent en dessous de ceux du trimestre dernier : 7,6 %.

En dépit de l'incertitude en ce qui concerne le développement économique à court et à moyen terme, les perspectives sont envisagées avec optimisme. Comme lors du trimestre précédent, 91 % des participants s'attendent à une marche des affaires satisfaisante, voire bonne ; 2 % seulement jugent les perspectives d'avenir de manière moins favorable.

Etant donné que le pourcentage des affaires avec l'étranger reste très faible (architectes : 1,6 % ; ingénieurs civils : 3,2 %), la dépendance à l'égard de la conjoncture mondiale se trouve également atténuée ; d'où une appréciation favorable au niveau national.

Rentrée des mandats

Il s'agissait de savoir si la rentrée des nouveaux mandats au cours du quatrième trimestre de 1987 avait été, par rapport au troisième trimestre de 1987, en progression, stationnaire ou en diminution. En ce qui concerne les travaux d'édilité, 28 % des architectes répondants (27 % au trimestre précédent) et 76 % des ingénieurs civils (74 % au trimestre précédent) se sont vu attribuer de tels mandats au cours du quatrième trimestre de 1987.

Exportation des services

Il s'agissait de savoir quelle était la part revenant à l'exportation sur le chiffre d'affaires des troisième et quatrième trimestres de 1987. 1,4 % des architectes et 3,2 % des ingénieurs civils répondants avaient eu de telles activités au cours du troisième trimestre de 1987, 1,6 % des architectes et 3,2 % des ingénieurs civils au cours du quatrième trimestre de 1987.

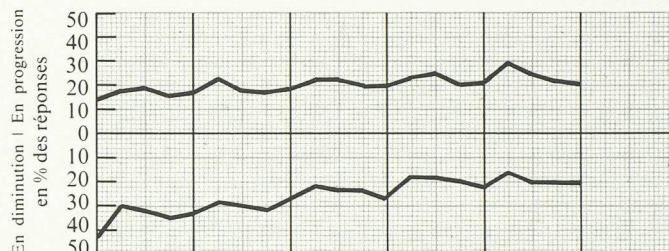
Portefeuille des mandats

On demandait l'état du portefeuille des mandats à fin décembre 1987 par rapport à fin septembre 1987.

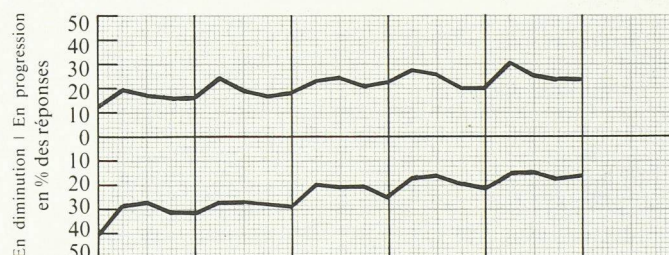
Degré d'occupation dans les bureaux d'études depuis 1982

Année	1983				1984				1985				1986				1987				1988			
Trimestre	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4

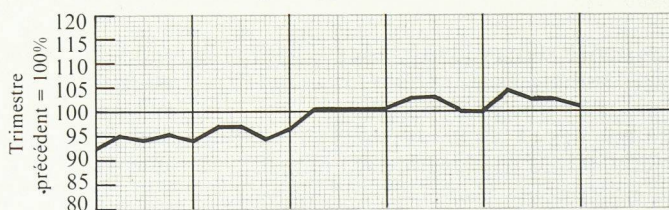
Rentrée des mandats (Courbe de l'évolution)



Evolution du portefeuille des mandats (Courbe de l'évolution)



Portefeuille des mandats (par rapport au trimestre précédent)



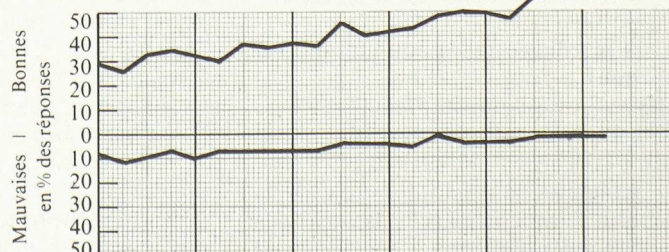
Réserve de travail en mois



Variations de l'effectif du personnel en pour-cent, par rapport au trimestre précédent



Perspectives d'occupation pour le prochain trimestre (Courbe de l'évolution)



Evolution du portefeuille des mandats

On demandait l'état du portefeuille des mandats, en pour-cent, à fin décembre 1987 par rapport à fin septembre 1987.

Réserve de travail en mois

On demandait les réserves de travail en mois, compte tenu du personnel en place.

Effectifs de personnel

Les effectifs devaient être indiqués à trois dates choisies et comprendre le propriétaire du bureau, le personnel administratif et les

apprentis, y compris le personnel à temps partiel occupé au moins à mi-temps.

Engagements et licenciements

On demandait quelles seraient, au cours du premier trimestre de 1988, les variations prévisibles des effectifs de personnel.

Perspectives d'occupation

Le questionnaire demandait une évaluation qualitative des perspectives d'occupation pour le premier trimestre de 1988.

Groupes spécialisés**GII – Ingénieurs de l'industrie
Groupe romand****Premières activités publiques
du groupe GII romand**

Dans l'optique de la prochaine constitution du groupe régional romand des ingénieurs de l'industrie, une série de manifestations sont mises sur pied ces prochaines semaines. Elles sont notamment destinées aux nouveaux et futurs membres de ce groupe. C'est pourquoi les membres SIA sont invités non seulement à participer eux-mêmes à la journée du 16 avril et aux excursions techniques, mais à rendre les étudiants de 4^e année de nos EPF attentifs aux programmes présentés ci-dessous. En effet, ces activités sont de nature à inciter ingénieurs et étudiants à s'intéresser à la SIA et à y voir une société dans laquelle leurs préoccupations professionnelles font l'objet d'un intérêt réel.

**Journée du GII romand,
le 16 avril 1988, à l'EPFL**

- 8 h 30 Accueil café
- 9 h Bienvenue, par le professeur Bernard Vittoz, président de l'EPFL
- 9 h 10 Objectif de la journée: présentation du GII romand, par Jacqueline Juillard, Genève, vice-présidente du Groupement des ingénieurs de l'industrie de la SIA

Formation et carrière de l'ingénieur

- 9 h 20 Introduction, par Jean Wahl, ingénieur-conseil, Genève, président du Conseil d'administration de la SOGEVA
- 9 h 30 Formation et postformation, par Michel Juvet, Dr ès sciences, Genève, responsable de la forma-

tion du Département technique de Givaudan

- 9 h 50 Spécialiste/généraliste, par Stéphane Kudelski, Cheseaux, Kudelski SA
- 10 h 10 Ingénieur/économiste, par le professeur Pierre Goetschin, Lausanne, IMEDE
- 10 h 30 Table ronde présidée par Jean Wahl, avec la participation des conférenciers et, notamment, de Georges Rochat, directeur de Valtronic SA aux Charbonnières
- 11 h 30 Apéritif et déjeuner.

*Rôle et intégration de l'ingénieur
dans la société*

- 14 h Introduction, par le professeur Jean-Claude Badoux, Lausanne, président de la SIA
- 14 h 10 Rôle de l'ingénieur
 - dans l'industrie, par Eric Muller, Dr ès sciences, Gals, directeur de CIR
 - dans l'administration, par Marcel Desponds, Lausanne, directeur du 1^{er} arrondissement des CFF
 - comme indépendant, par Pierre-Alain Ruffieux, Denens, ingénieur-conseil en gestion industrielle

15 h 10 Pause café

- 15 h 30 La parole est aux jeunes, par M. de Planta, Lausanne, président de Junior Entreprise de l'EPFL
- 15 h 50 L'image de l'ingénieur dans la société, par Jacques-Simon Eggly, Genève, journaliste et conseiller national
- 16 h 05 Table ronde présidée par François Gross, Fribourg, rédacteur en chef de *La Liberté*, avec les conférenciers et, notamment, le professeur Maurice Cosandey

17 h 15 Fin de la journée.

Renseignements et inscriptions: CAST, EPFL, 1015 Lausanne, tél. 021/47 35 75.

Visite exceptionnelle du CERN

Vendredi 22 avril 1988, 11-14 heures

A titre tout à fait exceptionnel, la possibilité est offerte aux membres du GII de visi-

ter les aimants géants (1000 à 8900 tonnes) actuellement en cours de montage au CERN (Meyrin-Genève et Saint-Genis/Ain) et qui ne seront plus accessibles après leur mise en service à fin 1988-début 1989. Ces détecteurs de particules constituent des réalisations internationales uniques au monde et faisant appel aux techniques les plus avancées: supra-conducteurs, alliages d'aluminium spéciaux, usinage en URSS, etc.

Un article décrivant le plus gros de ces aimants paraîtra prochainement dans cette revue.

La participation à cette visite est limitée aux membres du GII, en priorité aux nouveaux membres (voir en p. 75). Le chantier se trouve en territoire français (il est indispensable de se munir d'un passeport ou d'une pièce d'identité) et son accès est difficile.

Inscription: au moyen de la carte en p. 19 des annonces.

Visite des établissements Staubli

Vendredi 3 juin 1988

Les établissements Staubli à Faverges (Haute-Savoie) se situent sur le plan mondial à la pointe de la robotique (en collaboration avec la maison américaine *Unimation*), de la fabrication de raccords rapides destinés à l'industrie et à la recherche spatiale ainsi que des programmeurs pour les machines textiles.

La participation à cette visite est limitée aux membres du GII, en priorité aux nouveaux membres (voir en p. 75). Les usines se trouvant en France, il est indispensable de se munir d'un passeport ou d'une pièce d'identité.

Inscription: au moyen de la carte en p. 19 des annonces.

Visite des usines de la SNR

L'excursion ci-dessus permettra également aux participants de visiter les usines de la SNR (Société nationale des refoulements), à Annecy (Haute-Savoie), une entreprise renommée pour ses chaînes de fabrication ultra-modernes.

Actualité**Les vœux de l'Interassar
pour 1988**

La carte de vœux adressée en début d'année par l'Interassar, qui groupe toutes les associations d'architectes de Genève, mérite une large publicité. Nous en reproduisons volontiers ici le texte et l'illustration.

Rédaction

Au temps des vœux pour l'an nouveau, les délégués des associations d'architectes, réunis en assemblée générale, ont manifesté à l'unanimité leur opposition aux empaillages. Tel est leur message en faveur d'une meilleure architecture dans notre cité.

Commentaire

Au printemps 1984, la section genevoise de la FAS recourait contre l'autorisation préalable délivrée par le DTP pour la démolition-reconstruction de l'immeuble Camoletti à la Corraterie, la façade existante étant seule «conservée». Quelques jours plus tard, le Groupe des

architectes de la SIA soutenait publiquement cette action.

La *Commission de Recours* s'est prononcée sur le fond deux mois après:

En tant que telle, l'obligation de conserver la seule façade d'un bâtiment, tout en autorisant pour le reste une reconstruction entièrement neuve, n'échappe certai-